

La filière hippique en France : quelques repères et chiffres clés

The horse industry in France: some indicators and key figures

Par Emmanuel ROSSIER⁽¹⁾, avec la collaboration de Sophie LEMAIRE⁽²⁾
(communication présentée le 6 novembre 2003)

RÉSUMÉ

La production et les usages du cheval en France sont ancrés à la fois dans l'histoire et dans l'agriculture. Le cheval a toutefois acquis un nouveau statut et est devenu le support d'une filière économique complexe, mais en plein développement.

Avec près de 100 000 juments, l'élevage du cheval est largement diversifié tant par les races que géographiquement. Les circuits de valorisation et de commercialisation sont variables en fonction des différentes utilisations : courses, sports et loisirs équestres, trait. Les courses sont le support de paris générant un chiffre d'affaires de plus de 6,4 milliards d'euros.

Une nouvelle politique du cheval est engagée avec des mesures plus harmonisées et favorables et dans un cadre partenarial rénové, permettant à la France d'être une des premières nations hippiques du monde.

Mots-clés : cheval, filière économique, élevage, courses, sports équestres, aménagement du territoire

SUMMARY

The production and uses of horses in France evolved with the course of history and the development of agriculture. However, horses have recently gained a new status, as the centre of a complex and evolving industry.

With close to 100,000 broodmares, horse breeding shows a wide variety of breeds distributed over many regions of France. The industry is compartmentalised into different sectors based on the use of horses: racing, equestrian sports, leisure and draught. Horse racing provides a basis for an enormous gambling industry which generates over 6.4 billion euros in turnover.

With a new equine policy under way, helped by harmonised measures and modernised partnerships, France has become one of the leading equestrian nations of the world.

Key words: horse, industry, breeding, racing, equestrian sports, town and country planning.

(1) Directeur du développement des Haras nationaux – 2, boulevard de la Bastille – 75012 PARIS

(2) Observatoire économique et social du cheval – Direction du développement – Les Haras nationaux – Haras national du Lion d'Angers – Domaine de l'Isle Briand – 49220 LE-LION-D'ANGERS

• INTRODUCTION

«Depuis longtemps, les chevaux ont permis aux hommes de conquérir de nouveaux territoires, de s'en rendre maîtres, d'en exploiter le sol et d'en déplacer les richesses ; le cheval s'inscrit ainsi dans le long terme de l'histoire. Et c'est une histoire dont les étapes soulignent pourquoi l'homme a façonné, selon ses besoins, ce double de lui-même qui lui offre sa force et sa mobilité» (de BLOMAC, 2000).

«Le cheval représente, avant tout, un formidable trait d'union entre la tradition et la modernité, entre les villes et les campagnes, entre le plaisir du plus grand nombre et le souci de la performance. Jadis indispensable, longtemps confiné dans quelques fonctions utilitaires, le cheval est redevenu indispensable... Le gouvernement a parfaitement pris la mesure de l'importance de la filière cheval pour l'activité, l'emploi et l'aménagement durable de nos territoires ruraux» (GAYMARD, 2003).

Ces évocations, à la fois ancrées dans l'histoire et dans l'économie actuelle, illustrent cette place toute particulière du cheval comme une sorte d'«animal intermédiaire», occupant une position très haute dans la hiérarchie des animaux domestiques : il doit son «statut privilégié à la nature des services qu'il rend à l'homme et surtout au type de rapport à l'animal que ces services impliquent» (MULLIEZ, 1983 ; DIGARD, 1987, 1999).

Source d'emplois, l'élevage du cheval, véritable production agricole, et ses usages multiples interviennent dans le sport, le jeu, le tourisme, l'environnement, l'aménagement du territoire, la formation, l'insertion sociale, l'artisanat, le patrimoine, la culture et l'art, le commerce, etc. À tous ces titres et sans doute à bien d'autres, la filière hippique est bien une filière économique (ROSSIER, 1999).

• LA FILIÈRE HIPPIQUE

Quelques définitions permettront de mieux comprendre la notion de filière hippique :

- un acteur est une personne physique ayant une ou plusieurs activités liées au cheval. Il est dit socioprofessionnel si ses activités liées au cheval sont source de tout ou partie de ses revenus. Dans le cas contraire, il est amateur ;
- un produit est le résultat d'une activité. Les produits de la filière équine sont très variés. On peut distinguer les produits agricoles (le cheval en tant qu'animal) et les différents services liés au cheval, par exemple : heure de cours, compétition, cheval de loisirs, vaccin, lait, débardage, paille de semence, livret d'identification, ferrure, demande de subvention... ;
- une action est soit une création, soit une transformation d'un produit par un acteur, par exemple : donner une leçon d'équitation, faire naître un poulain, organiser une compétition équestre, créer un document de promotion... ;

- une structure est un ensemble d'acteurs réunis avec des moyens donnés, pour réaliser une ou plusieurs actions, par exemple : syndicat, association, centre d'insémination, centre équestre, société de courses...

On parle de flux pour décrire les échanges entre deux structures de produits, d'argent ou d'acteurs.

La filière équine est l'ensemble de ces acteurs, produits, actions, structures et flux. Elle est constituée de toutes les étapes de la production à l'utilisation de divers produits, chacune d'entre elles apportant une valeur ajoutée. On appelle ces différentes étapes, les stades. On peut conférer deux dimensions à la filière hippique, comme à toute filière de produit, l'une «verticale» limitée à un circuit permettant l'élaboration d'un produit, l'autre «horizontale» définissant un peu «l'épaisseur» de la filière avec les interactions liant les différents circuits verticaux et intégrant des acteurs, plus ou moins communs, plus ou moins éloignés, avec pour chaque stade de nombreux flux (schéma filière).

Une première particularité de cette filière cheval réside toutefois dans une «individualisation» importante du circuit de chaque cheval, chaque acteur intervenant le plus souvent à plusieurs stades. Chaque équidé est considéré individuellement et non en «troupeaux». Un cheval donné a, tout au long de sa vie, un «parcours» bien particulier, qui lui est propre. Cette particularité de la filière cheval réside ainsi dans l'originalité du circuit de chaque cheval.

Une seconde particularité pourrait se traduire ainsi par une très faible spécialisation des rôles des acteurs.

On peut ajouter une troisième caractéristique, celle de la «porosité» entre les secteurs, de nombreux échanges existant entre les secteurs. Du fait de la particularité du circuit de chaque cheval, il en résulte une multiplicité de «parcours» différents. Ainsi, par exemple, certains individus élevés pour la course ne réussiront pas dans cette discipline et deviendront «chevaux de sport ou de loisirs». Ces passages ou «échanges» de chevaux entre les secteurs justifient la notion de «porosité» importante entre les secteurs.

Il résulte, de ces trois particularités, une certaine complexité de la filière hippique (ROSSIER, 2001).

• LA PRODUCTION

La France comptait, selon la Statistique agricole annuelle (SAA) du SCEES⁽¹⁾, près de 450 000 têtes de chevaux, ânes et mulets dans les exploitations agricoles en 2002 contre plus de 3 millions au début du XX^e siècle. Ce chiffre ne prend pas en compte les chevaux situés chez les particuliers, dans les centres équestres ou les centres d'entraînement. La consolidation d'un certain nombre de sources permet d'approcher le nombre d'équidés présents sur notre territoire de plus de 570 000 têtes, soit environ 9,6 chevaux pour 1 000 habitants. Ces effectifs sont le reflet de deux évolutions récentes, mais opposées : un recul important du nombre de chevaux de trait et une forte progression des chevaux de sang, en particulier de selle et poneys.

(1) SCEES : Service central des enquêtes et études statistiques

La France compte, en 2002, 6 233 étalons en activité dont 15 % dans le secteur des courses (pur sang et trotteur français), 33 % en selle, 14 % en poneys et 38 % en trait et ânes (figure 1). Vingt pour cent de ces étalons étaient des étalons nationaux et 80 % des étalons privés (Les Haras nationaux, 2002-2003).

Ils ont sailli cette même année plus de 93 500 juments dont 26 % saillies par des étalons de course, 31 % par des étalons de selle, 7 % par des étalons poneys et 36 % par des étalons de trait.

Ces juments étaient réparties dans quelque 40 820 élevages différents dont 69 % n'avaient qu'une jument et 4 %, plus de 5 juments, la moyenne se situant à 2,3 juments par élevage.

Les techniques de reproduction sont très différentes selon les types des chevaux (figure 2).

Les proportions de juments saillies en monte en main et en insémination artificielle sont maintenant presque équilibrées en 2002. En effet, 41 % des juments sont encore saillies en monte en main et 39 % en insémination artificielle. La monte en liberté reste stable ces dernières années avec 20 % des saillies.

Les éleveurs d'équidés sont principalement localisés dans l'Ouest de la France. Le quart Nord-Ouest (Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire) regroupe ainsi 14 890 éleveurs des 40 820 éleveurs enregistrés (36,6 %) (figure 3).

La géographie de l'élevage du cheval en France s'est donc largement diversifiée, avec de nouvelles zones d'élevage. Dans l'ensemble, ce sont les zones sensibles de collines, montagnes ou zones humides qui ont bénéficié de ce phénomène (ROSSIER et COLEOU, 1993).

• LA VALORISATION

De façon certes un peu artificielle est présenté ici ce qui caractérise d'une part la valorisation de l'élevage dans le cadre de certaines épreuves qualificatives ou contribuant à la sélection avant utilisation, d'autre part certains flux commerciaux de cette filière.

Épreuves pour jeunes chevaux

Un circuit d'épreuves réservé aux jeunes chevaux de selle, poneys et trait est mis en œuvre par une structure agréée : la Société hippique française. Elles ont pour objectif la valorisation et la sélection des jeunes chevaux de 4-5 et 6 ans. Ces tests permettent ainsi de valoriser le produit agricole qu'est le jeune cheval et de faciliter sa commercialisation.

En 2002, 4 152 épreuves jeunes chevaux ont ainsi été organisées pour 116 287 chevaux partants. L'essentiel de ces épreuves a concerné la discipline du saut d'obstacles (92 % des partants) contre 4 % en concours complet d'équitation, 1,8 % en dressage, 1,6 % en endurance et 0,6 % en attelage (Les Haras nationaux, 2002-2003).

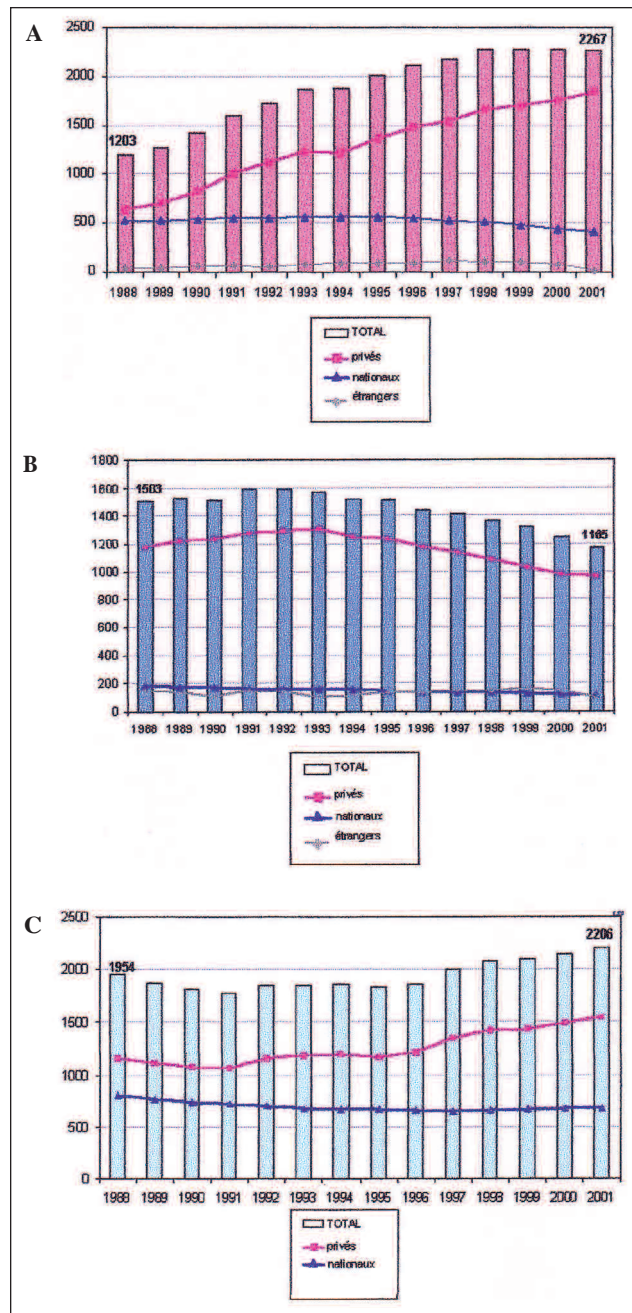


Figure 1 : Évolution du nombre d'étalons de selle (A), de course (B) et de trait (C) depuis 1988.

(Source : les Haras Nationaux – SIRE 2002)

La crédibilité et la solidité du système, qui se termine chaque année par des finales dans chaque discipline, sont dues à l'homogénéité du niveau des épreuves et à la centralisation de la gestion des compétitions (BOUR, 1990).

Qualification des trotteurs

Aucun cheval de race trotteur français ne peut être engagé et participer à une course dans cette discipline s'il n'a subi avec succès une épreuve dite de "qualification". Elle consiste à réaliser un temps donné sur une distance variable selon l'âge et allant de 1 500 à 2 000 mètres. Ces qualifications ont surtout lieu à 2 ans, puis à 3 ou 4 ans, le

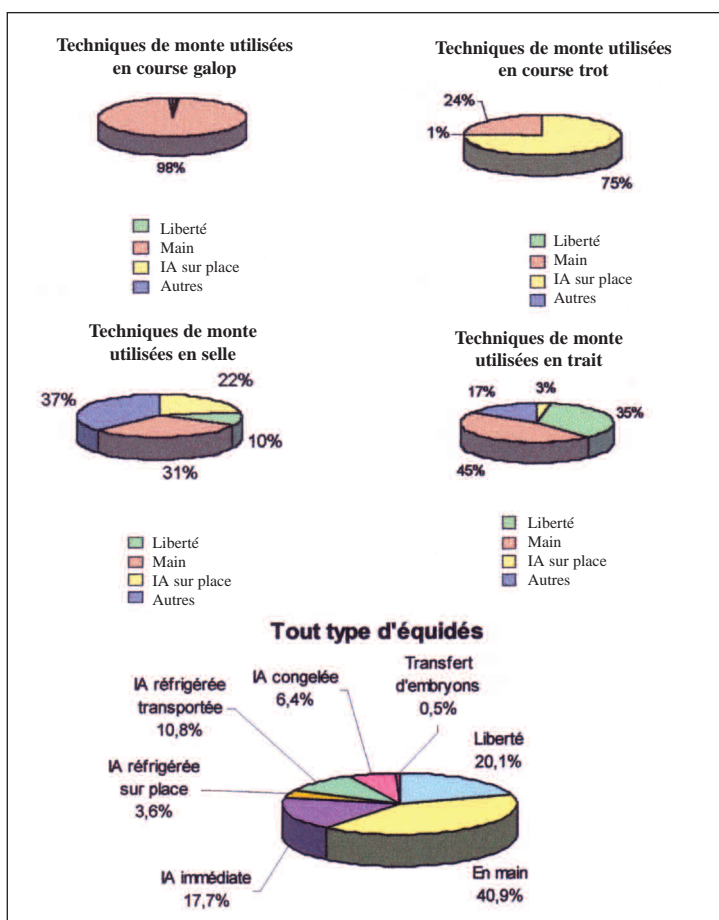


Figure 2 : Répartition des saillies des étalons par types de monte en 2002. (Source : les Haras Nationaux – SIRE 2002)

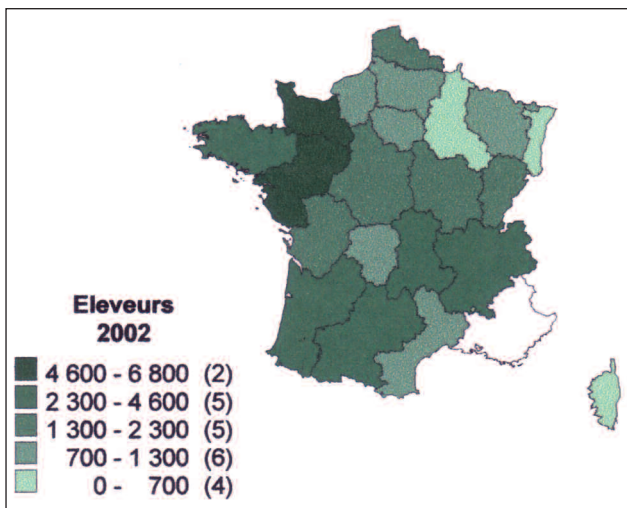


Figure 3 : Répartition des éleveurs par région. (Source : les Haras Nationaux – SIRE 2002)

temps exigé devenant plus court avec l'âge et selon la discipline (monté ou attelé). Ce système de régulation n'existe pas dans les courses de galop.

En 2002, 3 300 trotteurs français se sont qualifiés : 69% étaient âgés de 2 ans et 5% avaient 4 ans. Il faut ainsi un recul de 4 ans afin de connaître une génération de trotteurs en

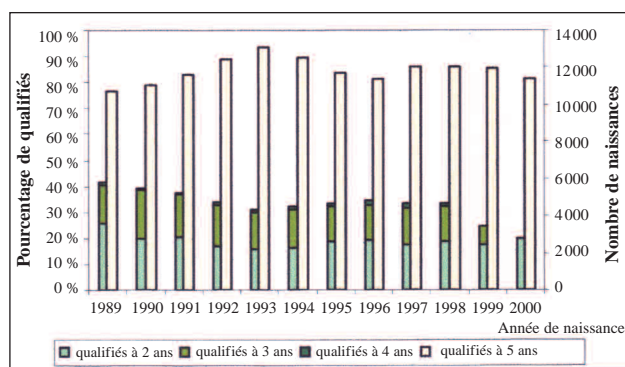


Figure 4 : Évolution des qualifications trotteurs de 1989 à 2000 (année de naissance). (Source : les Haras Nationaux – SIRE 2002)

terme de qualification. Sur la génération née en 1998, dont les derniers ont passé l'épreuve de qualification en 2002 à 4 ans, 3 997 trotteurs se sont qualifiés, ce qui représente 33% des trotteurs immatriculés cette année-là (figure 4).

Ces qualifications jouent davantage comme un test d'accès aux courses que comme de véritables épreuves de sélection. Les deux-tiers des trotteurs nés et non qualifiés vont en revanche rejoindre les marchés du cheval de boucherie ou plus généralement celui du cheval de selle où ils entrent en concurrence avec la production spécifique de ce secteur. Cela contribue à la «porosité» entre les secteurs de la filière.

Le commerce des chevaux en France

La Chambre syndicale du commerce des chevaux de France enregistre quelques 330 marchands (achetant des équidés pour les revendre) et courtiers (intermédiaires dans le cadre de transactions sur lesquelles ils perçoivent une rémunération).

Il n'existe pas de statistiques spécifiques sur le commerce des chevaux en France. Les quelques éléments disponibles proviennent soit des ventes aux enchères, soit des achats de chevaux par des organismes d'État, soit des courses dites «à réclamer», dans lesquelles les chevaux partants peuvent être achetés après la course, le montant minimum auquel le cheval serait à vendre (ou «à réclamer») étant indiqué par le propriétaire au moment de l'engagement (Les Haras nationaux, 2003).

L'ensemble des transactions connues ne représente cependant qu'une très faible part du commerce des chevaux qui demeure un secteur peu transparent et sans véritable mercuriale.

Le marché du pur sang, se caractérise par sa dimension internationale. En France, deux sociétés organisent les ventes aux enchères de galopeurs pour plus de 1 600 chevaux vendus par an. Environ 25% des chevaux d'une génération sont vendus ainsi en ventes aux enchères pour moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2002. Pour les trotteurs, deux sociétés de vente aux enchères occupent également la presque totalité du marché. Plus de 1 200 trotteurs sont vendus pour plus de 18 millions d'euros de chiffre d'affaires (2002).

Les ventes à réclamer se sont déroulées sur 730 courses de plat en 2002 (17 % des courses), 257 courses d'obstacles (12 % des courses) et 292 courses au trot (3 % des courses).

Ainsi, 758 chevaux de galop et 264 chevaux trotteurs ont été réclamés pour des chiffres d'affaires respectivement en 2001 de 11,6 millions d'euros et 2,9 millions d'euros, soit des prix moyens de 15400 euros pour les galopeurs et 10900 euros pour les trotteurs.

Les ventes aux enchères de chevaux de sport sont organisées principalement par 4 à 5 sociétés. Lors des ventes FENCES⁽¹⁾, organisateur de la plus grosse vente, 394 chevaux ont été vendus en 2002 pour un chiffre d'affaires de 5,5 millions d'euros.

Les achats par les organismes d'État concernent essentiellement quatre organismes : les Sports équestres militaires, l'École nationale d'équitation, la Garde républicaine et les Haras nationaux. Près de 350 chevaux ont été achetés en 2002, les Haras nationaux étant les plus gros acheteurs (55 % des chevaux achetés).

Pour les chevaux de trait, dont la finalité première demeure la boucherie, en France ou surtout à l'étranger, il existe en revanche une cotation hebdomadaire, publiée par l'Office interprofessionnel du bétail et des viandes, à partir d'un réseau de correspondants en France (marchands, groupements de producteurs, foires, grossistes, etc.). Ainsi, la cotation, en 2002, des poulains de qualité bonne (selon la classification adoptée par l'interprofession de la viande chevaline) a été de 2,69 euros/kg vif. Un marché complémentaire, encore de faible importance, se développe pour des utilisations de loisir ou de travail du cheval de trait (débardage, attelage, etc.).

Afin d'approcher le prix de vente d'un cheval, l'Observatoire économique et social du cheval a mené en 2003 une enquête auprès d'un échantillon de propriétaires, dont la carte d'immatriculation des chevaux a été mise à jour en 2002. Selon les premières analyses réalisées, les acquéreurs achètent le plus souvent leurs équidés à un particulier (36 %) ou à un éleveur (35 %).

Plus de 99 % des répondants ont acheté leur cheval en France, en moyenne à 140 km de chez eux. Les principaux circuits d'achat utilisés sont le bouche à oreille et les connaissances avec 60 % ; viennent ensuite les petites annonces et la presse (17 %).

Les régions dans lesquelles on a acheté le plus de chevaux sont la Basse Normandie (7,6 % des transactions), les Pays de la Loire (6,1 %) et la région Midi-Pyrénées (5,9 %).

Quarante-cinq pour cent des répondants ont essayé d'autres chevaux avec 4 essais en moyenne et un délai de 3 mois pour trouver l'équidé acheté.

Pour 17,5 % des répondants, les origines du cheval ont constitué un critère essentiel d'achat. 16 % attachent de l'importance aux performances antérieures (valorisation en compétitions) et 7,8 % aux qualifications (qualifications

pour les finales en épreuves jeunes chevaux, qualifications « cheval de loisir »).

En moyenne, race et âge confondus, les équidés ont été achetés 4230 €. Les extrêmes sont cependant très importants.

Quarante trois pour cent des répondants font examiner leur cheval avant l'achat dans le cadre d'une visite vétérinaire dont le coût moyen est de 180 €. 35 % font assurer leur cheval pour un coût moyen de 270 €. Les frais de recherche sont estimés à 225 €.

Les acquéreurs sont en moyenne âgés de 35 ans. Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont : les professions libérales/les cadres (24,7 %), les employés (22,5 %) et les étudiants (15,7 %).

• LES UTILISATIONS

Les paris sur les courses

Le Pari Mutuel Urbain (PMU) a retrouvé depuis 1998 le chemin de la croissance. En 2002, avec un chiffre d'affaires de 6,41 milliards d'euros, le PMU dépasse son niveau de 1993. Le Quinté + demeure le pari préféré des français avec 30 % des enjeux (PMU, 2003).

Pour l'année 2002, 1,5 milliard de tickets ont été validés dans 7 914 points de vente. Des 6,5 millions de joueurs du PMU, 69 % jouent plusieurs fois par mois. Le facteur majeur de la croissance est dû à la prise de pari pendant la réunion, en particulier dans les cafés-courses de création récente. Le PMU a achevé la modernisation de son réseau informatique, la réorganisation des structures sur le terrain, la mise en route de la chaîne T.V. Equidia et le lancement des paris par satellite.

Le Pari mutuel hippodrome (PMH) connaît une petite croissance en 2002 avec 239,4 millions d'euros joués sur 244 hippodromes (hors DOM TOM).

Depuis 1990, les paris sur hippodromes avaient diminué de 59 %, reflet de la baisse de fréquentation des hippodromes de province, souvent de petite taille. Les sociétés de courses ayant moins de 10 réunions par an représentent 80 % des sociétés.

Les courses : une industrie internationale à trois disciplines

Au plan national, le secteur des courses de chevaux constitue un ensemble très organisé qui s'appuie sur 244 sociétés de course (hors DOM TOM).

En France métropolitaine, 2247 réunions de courses toutes catégories confondues ont offert en 2002 autant de spectacles, autant d'occasions de sélection des chevaux, autant de supports au Pari mutuel. Elles ont représenté 16766 courses de chevaux.

(1) FENCES : Agence de ventes aux enchères de chevaux d'élevage et de sport en France.

La discipline du trot a représenté 61 % des courses, celle du plat au galop : 26 % et celle de l'obstacle au galop : 13 % pour respectivement 53 % des chevaux au trot et 47 % au galop.

Ainsi, chaque jour en France métropolitaine se déroulent en moyenne 6 réunions et se disputent près de 46 courses.

Cette activité repose sur les parieurs d'une part et sur la passion et l'engagement financier de quelque 10 420 propriétaires d'autre part. Elle repose également sur un contexte international où la France est très bien classée. L'activité des courses génère dans le monde des paris d'une valeur estimée à près de 102 milliards d'euros en 2001.

Dans ce concert, la France se place dans les 3 premiers pays selon les prix et allocations, le nombre de courses, l'allocation moyenne par course dans les disciplines de l'obstacle et du trot et au 11^e rang mondial pour le plat (conférences internationales des autorités hippiques, 2002).

L'équitation : « l'exception française »

La France, en ce domaine, a su concilier l'affrontement de trois cultures du cheval : une anglo-saxonne, faite d'extérieur et de rapidité, une autre nordique, commerciale, un peu rigide, très encadrée dans les « aides équestres » et une plus méditerranéenne davantage faite de parade, de relevé et d'une certaine liberté, voire désinvolture. Le mélange heureux de ces trois approches, toutes professionnelles, sur notre vaste territoire, sorte « d'exception française hippique », s'est traduit par un extraordinaire développement de la pratique sportive ou ludique de l'équitation et un foisonnement dans la diversité des produits auxquels sont venus s'ajouter d'autres « systèmes équestres » (DIGARD, 1988) : ensemble de techniques et d'environnements sociaux et culturels. Le monde agricole et rural a su saisir cette opportunité pour totalement intégrer le cheval dans les politiques touristiques et dans la pluriactivité des exploitations agricoles, ouvrant la voie à l'accueil de pratiquants novices et permettant, avec la montée en puissance de matériels, d'une cavalerie et de moyens pédagogiques mieux adaptés, de rendre moins laborieux l'apprentissage et l'initiation.

Quelques chiffres témoignent de la vitalité du secteur (Les Haras nationaux 2002-2003) :

- quelques 445 500 licenciés à la Fédération française d'équitation, en progression régulière, pratiquent dans plus de 5 300 établissements équestres. Cela place ce sport au 4^e rang de toutes les disciplines sportives par le nombre de licences ;
- plus de 74 % des licenciés sont des femmes et 71 % ont moins de 20 ans, chiffres bien particuliers à ce sport ;
- plus de 46 000 chevaux différents ont pris part à des épreuves de sports équestres, auxquelles il faudrait

rajouter une discipline en plein essor comme l'endurance ainsi que toutes les compétitions sur poneys qui connaissent une progression considérable. Notons l'importance du saut d'obstacles : il représente 69 % des épreuves (endurance y compris) ;

- quinze mille trois cent quatre vingt quinze épreuves se sont déroulées en 2002 (attelage, dressage, concours complet, saut d'obstacles et endurance).

Une mention particulière doit être réservée au tourisme, la France étant l'une des toutes premières destinations mondiales en nombre de séjours, avec environ 70 millions de séjours par an. Par ailleurs, l'offre touristique en milieu rural s'adapte à ces nouvelles exigences et plus particulièrement l'agritourisme (activités touristiques proposées par les agriculteurs, ayant un lien direct avec l'activité agricole) (BAUMET, 1990 ; BAUMET, ROSSIER, 1994, TRAME, 2000).

Le cheval de trait

Le nombre de juments de trait représente plus d'un tiers des juments saillies en France. La presque totalité des poulains produits a une destination bouchère qui trouve ses débouchés pour une faible part en France et pour une très grosse majorité vers l'exportation, surtout vers l'Italie (92,5 % des exportations des chevaux vivants exportés). La consommation, après un long déclin, est relativement stable, notamment après les crises de la « vache folle », et semble se maintenir autour de 30 300 TEC⁽¹⁾, approvisionnée par une production indigène de 10 400 TEC, essentiellement composée de chevaux de réforme. Le plus gros de la consommation française est donc approvisionnée par des importations (Les Haras nationaux, 2003).

Il se développe depuis quelques années une utilisation des chevaux de trait pour le loisir, l'attelage et le travail (débardage, horticulture, sylviculture...), dans le cadre de systèmes de production plus respectueux de l'environnement. Bien que significative et fortement médiatisée (la toute récente route du poisson, par exemple), elle demeure cependant encore marginale.

• LES EMPLOIS

L'Observatoire économique et social du cheval des Haras nationaux a entrepris depuis quelques années un dénombrement et une caractérisation des emplois de la filière (LESCOAT *et al.*, 2000). Les caractéristiques retenues pour étudier la structure des emplois dans la filière sont les suivantes : tranche d'âge des actifs, sexe, nature des contrats de travail et temps de travail pour les salariés.

Le **tableau 1** récapitule toutes ces données et donne une estimation des emplois, en « équivalents à temps plein » générés par les activités hippiques, de près de 60 000 (Les Haras nationaux, 2003).

(1) TEC : Tonne équivalent carcasse.

Organismes et métiers	Nombre
Organismes responsables ou rattachés	
Administration	2 1 2 8
Organisation des courses	1 3 6 9
Organisation des paris	1 8 1 6 9
Organismes liés aux activités hippiques	3 5 0
TOTAL 1	22 016
Professions au contact du cheval	
Éleveurs + personnels à l'élevage	8 0 0 0
Entraîneurs + personnels des des écuries d'entraînement	4 5 6 7
Centres équestres	1 0 4 5 0
Cavaliers professionnels	4 2 3 9
Vétérinaires équins + personnels des cabinets	1 6 0 0
Maréchaux-ferrants + personnels	1 5 8 0
Commerce des chevaux	2 0 0
TOTAL 2	30 636
Professions dont l'activité n'est pas directement liée au cheval	
Industrie hippophagique	1 9 6 3
Selliers Bourreliers + personnels des selleries	1 9 5 1
Presse	3 7 5
Formation	2 0 0
Recherche	2 5 0
Transport de chevaux	1 7 5
Assurances	3 0
Alimentation du bétail	3 0 0

Tableau 1 : Estimation des emplois en « équivalents à temps plein » de la filière hippique en 2002

• CONCLUSION

D'un point de vue économique, le cheval est créateur d'emplois et de petites et moyennes entreprises. Il constitue une réelle source de diversification de revenu pour les agriculteurs. Il est un véritable atout pour le tourisme rural en offrant des activités sportives et de loisir de plein air, très en vogue actuellement. Enfin il contribue bien au maintien d'une activité économique en milieu rural.

Herbivore valorisateur d'espaces, le cheval est un acteur incontestable de l'aménagement du territoire. Il permet le maintien de l'agriculture en zones périurbaines et participe à l'entretien des milieux naturels, notamment des milieux fragiles. Enfin il retrouve une place dans nos villes d'aujourd'hui en contribuant au tourisme urbain.

Le cheval est aussi un médiateur important. Il permet à des personnes en difficulté (problèmes physiques, sociaux, scolaires...) de se réinsérer dans la vie professionnelle en leur donnant la possibilité d'exercer dans des structures équestres ou de la filière hippique, notamment dans le cadre de programmes de reconversion. Cet animal peut aider à la réinsertion sociale (échec scolaire, rupture familiale, quartiers défavorisés, délinquance, troubles psychologiques et du comportement, détenu de centres pénitentiaires...).

Il peut également s'avérer être un formidable outil thérapeutique pour les personnes handicapées physiques ou mentales. Cet animal facilite notamment l'apprentissage de la communication chez les handicapés mentaux et l'équitation participe au développement de l'équilibre et du mouvement chez certains cas de handicaps physiques.

Avec une filière économique en expansion et débordant largement le cadre agricole tout en y trouvant sa source et une organisation originale et diversifiée, le cheval est en plein développement dans notre pays et renforce son implantation dans les schémas de développement régionaux.

Une nouvelle politique du cheval est ainsi engagée dans un cadre partenarial rénové entre l'Etat, les socioprofessionnels, les collectivités territoriales et l'établissement public des Haras nationaux.

Déjà performante, avec des règles simplifiées, harmonisées et plus favorables, la filière française du cheval sera l'une des meilleures du monde, tout en gardant la richesse de son histoire et la force de la passion qui l'anime.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUMET M, (1990) Le cheval : un produit agricole – un acteur du tourisme. *In : L'élevage du cheval en France*. FEZ, n° 53, CEREOPA Ed. 32-36.
- BAUMET M, ROSSIER E (1994) Les loisirs à cheval en France – AFIT, Paris, 76 p.
- BLOMAC de N (2000) Le cheval à travers l'histoire. *In : Actes du colloque : Le cheval : passion, tradition et démocratisation*. Paris, 25 mai 2000 : Paris CRC Éditeur, 15-18.
- BOUR E (1990) Schéma de valorisation des chevaux en France. *In : L'élevage du cheval en France*. FEZ n° 53, CEREOPA Ed., 24-31.
- Conférences internationales des autorités hippiques (2002) Statistiques. Fédération internationale des autorités hippiques de courses au galop . Paris, octobre 2002.
- DIGARD J-P (1987) Avatars du statut culturel du cheval de selle dans l'occident moderne. *In : Comptes Rendus du Colloque international « Animal et histoire »*. Toulouse, 14-16 mai 1987. 13 p.
- DIGARD J-P (1988) Que peut apporter l'ethnologie à l'équitation. *In : Comptes-rendus du colloque « Sciences sociales de l'équitation »*, Avignon, 21-22 janvier 1988. Lausanne : Caracole Editeur, 107-115.
- DIGARD J-P (1999) *Les Français et leurs animaux*. Paris, Fayard, pp 51-70.
- GAYMARD H (2003) Une nouvelle politique pour le cheval. Discours du 23 juillet 2003. Haras du Pin.
- Les Haras nationaux (2003) *Analyse de la monte et physionomie des élevages en France : monte 2002*. Les Haras nationaux Ed., Pompadour, 241 p.
- Les Haras nationaux (2003) *Annuaire ECUS : données 2002*. Les Haras nationaux Ed ., Paris, 64 p.
- LESCOAT E, PARRA I, PARISET G, PLANCHARD AG (2000) Les emplois générés par la filière cheval en France. Approche méthodologique et traitement de deux cas particuliers : les établissements équestres et les selleries. *In : Comptes rendus de la 27^e journée de la recherche*. 1^{er} mars 2000. Les Haras nationaux. 139-149.
- MULLIEZ J (1983) *Les chevaux du royaume. Histoire de l'élevage du cheval et de la création des Haras*. Paris, Montalba , 399 p.
- Pari mutuel urbain (2003) Rapport d'activités 2002. Paris.
- ROSSIER E (1993) Aspects économiques de la filière cheval : perspectives. *In : Comptes Rendus des Journées pédagogiques DNEP*. Tours, 11p.
- ROSSIER E (1999) Les activités hippiques. *In : Comptes Rendus du Colloque. « L'enseignement agricole, quels apports à la société ? »*. Paris, 28-29 avril 1999, *Comptes Rendus de l'Académie d'Agriculture de France*, **85**, 5-6.
- ROSSIER E, COLEOU J (1993) Les chevaux : produits agricoles comme les autres. *Ingénieurs de la vie*, **431**, 3-8.
- ROSSIER E (2001). Economie et organisation hippique en France. *Comptes Rendus de l'Académie d'Agriculture de France*. **87**, 107-135.
- TRAME (2000) *Objectif tourisme: le manuel du porteur de projet touristique en milieu rural*. Trame Ed., Paris, 447p.